

Délibération

ELECTION DU DOYEN DE LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE

Membres en exercice : 40

Membres présents : 36

Membres représentés : 3

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le décret n°2017-596 du 21 avril 2017 portant création de l'université Sorbonne Université ;
- Vu l'arrêté du 4 août 2017 portant création de regroupements de composantes à l'université Sorbonne Université ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université ;
- Arrêté portant organisation de l'élection du président ou de la présidente de SU, du doyen ou de la doyenne de la Faculté des lettres, du doyen ou de la doyenne de la Faculté des Sciences et Ingénierie du 25 novembre 2021 ;
- Arrêté modificatif portant organisation de l'élection du président ou de la présidente de SU, du doyen ou de la doyenne de la Faculté des lettres, du doyen ou de la doyenne de de la Faculté des Sciences et Ingénierie du 2 décembre 2021.
- Vu la candidature reçue de Monsieur Alban LAZAR ;
- Vu la candidature reçue de Monsieur Stéphane REGNIER ;
- Vu la candidature reçue de Monsieur Guillaume FIQUET.

**LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE
ONT PROCÉDÉ A L'ÉLECTION COMME SUIT :**

1^{er} tour :

39 votants

36 suffrages exprimés

Monsieur Alban LAZAR :	12 suffrages
Monsieur Stéphane REGNIER :	16 suffrages
Monsieur Guillaume FIQUET :	08 suffrages

2 bulletins blancs ou nuls

1 abstention

2^{ème} tour :

39 votants

36 suffrages exprimés

Monsieur Alban LAZAR :	11 suffrages
Monsieur Stéphane REGNIER :	17 suffrages
Monsieur Guillaume FIQUET :	08 suffrages

2 bulletins blancs ou nuls

1 abstention

3^{ème} tour :

39 votants

35 suffrages exprimés

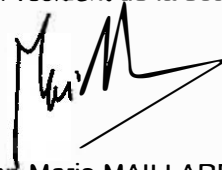
Monsieur Alban LAZAR :	10 suffrages
Monsieur Stéphane REGNIER :	17 suffrages
Monsieur Guillaume FIQUET :	08 suffrages

3 bulletins blancs ou nuls

1 abstention

Monsieur Stéphane REGNIER est élu doyen de la Faculté des Sciences et Ingénierie au troisième tour de scrutin, à la majorité absolue des membres.

Le Président de la séance,



Jean-Marie MAILLARD